

<b>Aménagement d'un local de rencontres et de ses abords à Verlaine</b> <b>(a) Commune :</b> Neufchâteau <b>(b) Nom du village ou de l'entité :</b> Verlaine <b>(c) Descriptif :</b> Création d'un local de village	Fiche n° M-3.10
	Priorité : Lot 3
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée ( / /20 ) <input type="checkbox"/>

## AMENAGEMENT D'UN LOCAL DE RENCONTRES ET DE SES ABORDS POUR LE VILLAGE DE VERLAINE

### 1. Description du projet

Le village de Verlaine ne possède pas de local dédié à la vie associative. La création d'un espace pour les villageois peut se réaliser par l'aménagement de bâtiments communaux.

La première option consiste en l'aménagement de la petite église du village. Ce bâtiment dispose d'un volume intéressant pour y accueillir divers événements socio-culturels à la taille du village. Avant de pouvoir investir dans des travaux de mise aux normes, il faudra désacraliser le bâtiment religieux.

La deuxième option consiste à réinvestir le logement du CPAS à l'arrière de l'église du village. Cet appartement peut être réaménagé en local de réunion.

Les deux options sont situées au centre du village (Voie de Cher, 2). En plus de cette position stratégique, la Commune a récemment acquis une partie de la parcelle en face, de l'autre côté de la route. Ce terrain encore vierge permet de projeter un espace de convivialité composé notamment d'une plaine de jeux et d'une zone pour installer un chapiteau lors des événements majeurs.

### 2. Justification du projet

Le village de Verlaine jouit d'une dynamique de village importante. Les liens sociaux entre villageois sont encouragés par le comité de Verlaine lors des événements clés tel que le grand feu, la marche et la fête de l'Halloween, la chasse aux œufs de Pâques, la messe de minuit de Noël, ainsi qu'une marche sportive qui s'inscrit dans le challenge des marches chestrolaises.

Cependant, cette dynamique du territoire manque d'un point d'appui. Lors des événements, le comité doit monter un chapiteau pour accueillir les villageois et ne possède pas de lieu de rencontre pour l'organisation de réunion. Un local à proximité de l'espace de convivialité permettra de faciliter l'organisation et de pérenniser la structure du comité, qui est particulièrement vital à la cohésion du village. Cette structure permettra de faire naître des collaborations, d'organiser des activités en commun et de favoriser les actions collectives.

Dans ce contexte, le soutien à la vie associative et culturelle locale se fera de façon matérielle. Un local permet de stimuler la création d'une identité commune via les activités organisées en son sein. Cette consolidation des liens sociaux est favorable à la création d'objectifs communs pour le futur du village.

De plus, les bâtiments religieux catholiques sont de moins en moins fréquentés au fur et à mesure que les années avancent. L'église catholique n'est plus autant fédératrice et les bâtiments vieillissent mal sans une occupation hebdomadaire. Le changement d'affectation et la réoccupation de l'église de Verlaine permettra de maintenir le patrimoine architectural dans de bonnes conditions.

### 3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

<b>1. Assurer l'épanouissement de toutes les générations en tenant compte de l'évolution démographique de la commune</b>
1.1 En proposant un accompagnement spécifique aux jeunes et aux aînés
1.2 En renforçant les services à la population et en facilitant leur accessibilité
<b>2. Développer la convivialité et la cohésion sociale sur le territoire communal</b>
2.1 En stimulant le dynamisme du monde associatif et en renforçant les liens sociaux

#### Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

<b>Plan Stratégique Transversal (PST) (2021-2024)</b>	O.S.I Être une commune où il fait bon vivre ➤ O.S.I.4 Soutenir les associations, le marché du terroir, les salles de village
<b>Plan de Cohésion Sociale (2020-2025)</b>	Epanouissement culturel et social
	Participation citoyenne

### 4. Annexes

Les photos proviennent de Google Maps.

#### A. L'église de Verlaine et le logement CPAS à l'arrière, Voie de Cher, 2 6840 Neufchâteau



**A. Le terrain acquis par la commune**

